



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 18 décembre 2020

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande amendée d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier
terminé le 30 septembre 2020**

Notre dossier : 312-00948

Dossier Régie : R-4136-2020

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande mentionnée en titre, accompagnée d'un affidavit signé par Madame Caroline Dallaire, ainsi que les pièces relatives au rapport annuel d'Énergir pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2020 (ci-après « **Rapport annuel 2020** »).

Plusieurs des pièces, ou informations caviardées contenues dans certaines pièces, sont déposées sous pli confidentiel, tel qu'il appert des affidavits de Mesdames Caroline Dallaire et Ha-Vy Phan ainsi que de Messieurs Charles Brenn, Étienne Champagne, Vincent Pouliot et Vincent Regnault. Énergir demande donc qu'une ordonnance de confidentialité soit rendue à leur égard, comme le permet l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, et qu'elle soit valable pour les délais respectivement indiqués auxdits affidavits.

Énergir dépose également, en suivi de la décision D-2017-041 (paragr. 90), une attestation de Monsieur Vincent Regnault de l'application du *Code de conduite du distributeur régissant les transactions entre apparentées du groupe corporatif* quant à la conformité des transactions en matière d'approvisionnement gazier conclues par Énergir avec des entités apparentées.

Énergir dépose aussi une liste de pièces.

Quant à la tenue d'une rencontre d'information visant à présenter le Rapport annuel 2020 au personnel de la Régie ainsi qu'aux analystes des intervenants ayant participé au dossier tarifaire 2019-2020 (R-4076-2018), Énergir propose que celle-ci se tienne le 28 janvier 2021 par visioconférence en utilisant la plateforme GoToMeeting; la Régie, Énergir et les intervenants étant maintenant familiers avec cette dernière. Énergir attendra donc la confirmation de la Régie à cet effet. Par ailleurs, et comme à l'habitude, un ordre du jour sera communiqué aux participants dans les jours précédant la rencontre.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/mb

p. j.